

**ABONNEMENT.**  
 Par an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG,  
 Rue Fléchet, 2.

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**  
**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 Chez M. BAYAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Décembre 1878.

**ÉLECTIONS SÉNATORIALES**  
 Du 5 janvier 1879.

**Candidats conservateurs :**

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.
- M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.
- M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS.**

Séance de samedi.

A 2 heures 40, M. Léon Say, ministre des finances, dépose à la Chambre le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat, relatif au budget des dépenses pour 1879. Le Sénat a rétabli les crédits primitivement demandés par le gouvernement et rejetés par la Chambre des députés sur les chapitres 4, 14 et 46 du budget des cultes.

Ces crédits s'appliquent pour 200,000 fr. à l'augmentation du traitement des desservants âgés de 50 à 60 ans, pour 112,800 fr. à l'augmentation du traitement des pasteurs, et pour 4,600 fr. à l'augmentation du traitement des rabbins.

Comme ces augmentations ne soulevaient qu'une question de date, le gouvernement espère que la Chambre voudra bien accepter ces modifications pour ne pas retarder le vote définitif du budget.

M. le ministre des finances dépose en outre le projet de loi adopté avec modifications par le Sénat relatif au budget des recettes pour 1879, ayant trait à une augmentation du droit sur les chèques.

La veille, le Sénat, en prenant cette décision, et afin de ne point compromettre l'équilibre du budget, avait substitué à cette augmentation, dont M. Pouyer-Quertier avait si bien fait ressortir tous les inconvénients, une disposition aux termes de laquelle l'abaissement du droit de timbre proportionnel sur les effets de commerce ne serait mis en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai 1879.

Le gouvernement demande à la Chambre d'accepter également cette modification. M. le ministre prie la Chambre de déclarer l'urgence sur ces deux projets de loi, et de suspendre momentanément la séance pour permettre à la commission du budget de les examiner et de faire son rapport.

L'urgence est déclarée.  
 La séance est suspendue à trois heures moins un quart, et est reprise à 3 heures 40. M. Fallières, au nom de la commission du budget, lit un rapport proposant le rejet des trois crédits rétablis par le Sénat au budget des cultes.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes entre dans des explications combattant ces conclusions et demande à la Chambre si elle ne juge pas utile et patriotique de revenir sur sa détermination. Le gouvernement se prononce pour le maintien des crédits.

M. Haentjens affirme, contrairement à la pensée de la commission, que la Chambre a parfaitement le droit d'accepter l'amendement du Sénat.

M. Cazeaux dit que la situation est grave. La commission conteste le droit du Sénat. Enfin, à 4 heures 25, l'augmentation du crédit de 200,000 fr. pour l'indemnité des desservants est repoussée par 277 voix contre 202.

Les augmentations des traitements des pasteurs protestants et rabbins ont également été repoussées à mains levées à une grande majorité.

Un certain nombre de députés du centre gauche ont voté avec les gauches.

La majorité radicale a été tout aussi intraitable pour les paragraphes relatifs aux chèques supprimés par le Sénat.

Cette majorité a refusé d'admettre cette suppression.

L'ensemble du budget des recettes a été ensuite mis aux voix et adopté.

Puis M. le ministre de l'intérieur a donné lecture d'un décret du Président de la République, par lequel la session extraordinaire de 1878 est close.

Le combat a cessé ainsi faute de combattants, les Chambres n'avaient plus qu'à se séparer, et c'est le 14 janvier seulement qu'elles reprendront le cours de ces débats parlementaires dont l'utilité s'est peu révélée jusqu'à présent, mais dont les menaces ne tarderont pas à éclater. Elles s'accroissent déjà longtemps avant le 5 janvier. Que sera-ce après ?

**Chronique générale.**

Le journal *Italie* consacre un long article aux mesures prises par le gouvernement helvétique contre l'*Avant-Garde* ; et il les approuve, en citant de longs passages du journal bernois le *Bund*.

Cette dernière feuille flétrit énergiquement les réfugiés français et allemands qui profitent de l'hospitalité trop généreusement donnée pour ourdir des conspirations contre les gouvernements voisins. Voici ce qu'elle dit des réfugiés français :

« Le droit d'asile suisse n'a rien à faire avec ces « taupes malfaisantes » et la Confédération saura fort bien, dans l'avenir comme dans le passé, agir énergiquement pour se débarrasser de ces agitateurs qui la compromettent sans scrupule dans ses relations avec l'étranger, pour peu que cela rentre dans leurs combinaisons. Elle le fait et doit le faire pour l'accomplissement de ses devoirs internationaux et pour sauvegarder son existence indépendante dans le système des Etats européens. »

Voici maintenant le passage qui concerne les réfugiés allemands :

« Il existe encore une autre catégorie d'étrangers qui, selon notre jugement, doit toujours être surveillée de près, malgré le droit d'asile. Ce sont des « Tcherkesses de la presse », qui ont pénétré, ces derniers temps, dans notre pays et qui empoisonnent systématiquement certaines feuilles de leurs élucubrations cyniques et sans vergogne. On connaît le ton de basse trivialité qui, depuis peu, a été importé chez nous par des étrangers, en particulier par des Allemands, qui trouvaient le sol de leur patrie peu sûr et qui ont espéré faire goûter leurs élucubrations à ces pauvres Suisses qu'ils considéraient comme assez stupides pour les prendre au sérieux. Des réfugiés de cette sorte, qui nous récompensent de notre hospitalité

en cherchant à provoquer dans nos populations les plus mauvaises passions et à compromettre la paix intérieure du pays, ne mériteraient assurément aucun ménagement, et nous espérons bien que, le cas échéant, ils n'en trouveraient aucun. »

Le langage du journal bernois est assez net et assez résolu ; il nous montre que le gouvernement helvétique n'entend pas laisser à ce ramas de révolutionnaires le loisir de convertir l'hospitalité en foyer de conspirations. Nous engageons nos journaux républicains à remarquer les réflexions fort justes dont l'*Italie* accompagne ces citations.

Ils se font une étrange idée du droit d'asile. L'hospitalité est bien un droit pour celui qui la donne, elle n'est qu'une faveur pour celui qui la reçoit. C'est un principe élémentaire du droit international que toute nation a la liberté d'ouvrir et de fermer sa porte, suivant qu'elle le juge à propos. Puisqu'elle peut refuser à tout étranger l'entrée de son territoire, elle peut bien à plus forte raison expulser cet étranger quand il abuse de la faveur qui lui est faite.

Et c'est bien le cas, ce nous semble, pour les réfugiés français, italiens et allemands qui conspirent ouvertement en Suisse et y publiaient cet infâme journal l'*Avant-Garde*.

\*\*\*

On procède en ce moment, disent les *Tablettes d'un Spectateur*, dans toutes les paroisses de Paris, à une enquête sur le nombre d'ecclésiastiques attachés à chaque église, sur leur âge, leurs noms et prénoms, l'époque où ils sont entrés dans les ordres, leur position de fortune et le chiffre du traitement alloué à chacun d'eux.

Cette enquête serait aussi singulière que vexatoire.

\*\*\*

MM. Allain-Targé et Challemel-Lacour auraient quitté, dit-on, la rédaction de la *République française* depuis le commencement du mois. Les nombreux journaux qui donnent cette nouvelle ne fournissent aucun détail sur les motifs de cette rupture.

\*\*\*

La *Constitution* d'Auxerre nous apprend que M. Gambetta vient de passer quatre jours à Joigny, en jouant, comme un souverain, à l'incognito.

A la gare, le départ a été marqué par ce plaisant incident :

Une dame de Joigny, M<sup>me</sup> Duret, qui se trouvait à la gare, présentée par M. Guichard à M. Gambetta, lui a dit :

« — Permettez à une républicaine de vous serrer la main. »

M. Gambetta l'a fort gracieusement accueillie, lui disant :

« — Je suis d'autant plus heureux d'accéder à votre désir que, jusqu'ici, les dames républicaines ne sont pas encore bien nombreuses. »

« — Ailleurs peut-être, reprit-elle ; mais, à Joigny, je crois pouvoir le dire, nous sommes en grande majorité. »

M. Gambetta a raison : les « dames républicaines » sont peu nombreuses, même à Joigny ; mais, n'en déplaise à la *Constitution*, la réponse du dictateur à M<sup>me</sup> Duret est peu courtoise, car elle se résume ainsi : Avec plaisir, faute de mieux.

**Etranger.**

Le bruit court que le czar voudrait voir nommer le duc d'Edimbourg, prince de Bulgarie, espérant ainsi obtenir la constitution d'une grande Bulgarie.

L'élection du duc d'Edimbourg comme prince de Bulgarie est une nouvelle à sensation que nous nous bornons à signaler et qui ne doit être acceptée que sous bénéfice d'inventaire.

Le duc d'Edimbourg est un fils de la reine Victoria ; mais il est aussi le gendre du czar ; — à ces deux titres il appartient en même temps à la famille royale d'Angleterre et à la famille impériale de Russie. Son avènement au trône de Bulgarie ne porterait-il pas ombrage aux autres maisons souveraines ? Et de plus, ne serait-il pas en contradiction avec les engagements pris ? Si nos souvenirs ne nous trompent pas, il a été entendu au Congrès que le prince de Bulgarie devait être choisi en dehors de toutes les familles régnantes.

Jusqu'à confirmation de cette nouvelle, nous ne voulons donc pas y attacher grand crédit.

ITALIE. — L'agitation révolutionnaire continue et se développe en Italie.

La *Voce della Verità* et l'*Osservatore romano* nous apportent de nombreuses citations empruntées à divers journaux de l'Italie du nord, du centre et du midi, et qui montrent sous son vrai jour la situation du royaume. Tout notre regret est de ne pouvoir, faute de place, les reproduire intégralement.

A Naples, une bande de jeunes gens a tenté de s'emparer de la poudrière et une patrouille a été attaquée. Le matériel de guerre aurait été, par suite, renforcé au Château de l'Eufr.

A Rome même, l'autorité augmente sans cesse les armements, comme si elle se sentait à la veille d'une insurrection.

A Lugo, ainsi que nous l'avons déjà dit, on a, deux nuits de suite, placardé des affiches remplies d'outrages à l'adresse du roi et de la monarchie et d'hommages à la mémoire de Barsanti. L'autorité n'a pu découvrir les auteurs de ces écrits.

A Pise, le 15 au soir, un individu, condamné au « domicile forcé », et à l'arrestation duquel on procédait, a blessé à mort un garde de police, et plus légèrement un soldat. Au milieu de la nuit, près de la Barrière de Florence, un douanier a été assailli par des jeunes gens qui lui ont tiré « plusieurs coups de revolver. »

A la Spezia, le 12, ont été arrêtés et emprisonnés six individus qui criaient : *Vive la République ! VIVE PASSANANTE !* etc., etc. La police a fait des perquisitions dans cette ville, chez divers ouvriers, et au siège de la « Société mutuelle coopérative. »

A Ancône, le journal le *Lucifer* a été saisi pour un article intitulé : *le Soldat*, et « tendant à exciter au mépris et à la haine des institutions. »

A Chiavenna, on a dû, au témoignage de l'*Etoile d'Italie*, prendre des dispositions militaires comme en temps de guerre. Les soldats sont en tenue de campagne, les fusils chargés et armés de la baïonnette. De nombreuses patrouilles parcourent le pays.

« Tout cela signifie, suivant la juste remarque de la *Voce*, que la Révolution ne se laisse pas intimider et poursuit sa marche en avant sans trop se préoccuper des crises ministérielles, des intrigues de ta-

» pis-vert, et de la succession du ministère  
» Cairoli. »

Les débats du procès Passanante seront dirigés par le président Ferri; l'accusation sera soutenue par le commandeur La Francosca.

M. Ferri s'est rendu, le 16, à la prison pour interroger Passanante qui s'en est rapporté à ses déclarations antérieures.

Les avocats Tarantini et Amora ont été désignés d'office pour présenter la défense de Passanante.

M. Cairoli est de nouveau obligé de garder le lit à cause des souffrances que lui occasionne sa blessure.

### Chronique militaire.

LE GÉNÉRAL DE SALIGNAC-FÉNELON.

Nous trouvons dans l'*Echo de la Province* les détails suivants sur M. le vicomte de Salignac-Fénelon, qui vient de mourir, à Toulouse, commandant du 47<sup>e</sup> corps d'armée :

« La famille de Salignac-Fénelon, l'une des plus célèbres du Midi, descend d'un des ascendants du célèbre archevêque de Cambrai qui fut ambassadeur en Angleterre sous Charles IX et Henri III.

» Le général en chef du 47<sup>e</sup> corps était né en 1816. Il entra, en 1835, à l'école polytechnique, avec le premier numéro de la promotion de Paris, et fut nommé sous-lieutenant élève d'artillerie à l'école d'application de Metz, le 4<sup>e</sup> octobre 1837. Nommé lieutenant le 4<sup>e</sup> octobre 1839 et capitaine le 3 avril 1845, il se signala dans les guerres d'Afrique. Le général Bugeaud le décida à passer dans la cavalerie d'Afrique, où M. de Salignac-Fénelon fut promu chef d'escadron le 5 décembre 1850. Il remplit avec une rare distinction les importantes fonctions de directeur des affaires arabes, fut promu lieutenant-colonel aux chasseurs d'Afrique le 40 août 1853, fit avec son régiment la campagne de Crimée, et fut nommé colonel du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique le 3 octobre 1855. C'est alors qu'il devint le gendre du maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie.

» Nous le retrouvons à la tête de son régiment, alors si justement célèbre, lors de la bataille de Solferino, où le 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique tint la tête de cette charge fameuse exécutée par les trois régiments de cavalerie d'Afrique et le 8<sup>e</sup> hussards, pour arrêter les masses autrichiennes qui débordaient le corps Niel. M. de Salignac-Fénelon avait bien gagné ses étoiles de général, qui lui furent conférées le 13 juillet 1859. Il servit alors en France et fut promu au grade de divisionnaire à l'âge de cinquante ans à peine, le 12 août 1866. On sait avec quelle distinction il a commandé une division de cavalerie, lors de la malheureuse guerre franco-allemande.

» Nous ne ferons pas le compte indéfini de ses blessures et de ses campagnes.

» Le général de Salignac-Fénelon était à la fois savant dans l'art de la guerre, brillant officier, mathématicien distingué et humaniste de première force. L'ensemble de ces qualités, joint à son nom historique, forme une de ces mémoires militaires qui restent. »

La principauté de Monaco vient de nous enlever un de nos officiers supérieurs. M. le colonel Mercier de Sainte-Croix a été nommé commandant des grades d'honneur de S. A. S. le prince de Monaco.

M. Mercier de Sainte-Croix, ancien élève de Saint-Cyr, avait eu un avancement des plus rapides. Il prit une part des plus brillantes aux sanglantes batailles livrées en 1870 sous les murs de Metz et avait mérité dans ces circonstances la croix de commandeur de la Légion d'Honneur.

Le colonel de Sainte-Croix quitte le commandement du 10<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

ELECTIONS DU 22 DÉCEMBRE 1878.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Nombre de votants..... 462

Président:

M. ERNEST THOREAU (élu)... 460 voix

Juges:  
MM. E. LEMOINE (élu)..... 458  
DE NEUVILLE (élu)..... 458

Juges suppléants:  
MM. REGNARD (élu)..... 442  
COTTANCEAU (élu)..... 414

### CHAMBRE CONSULTATIVE DES ARTS ET MANUFACTURES.

Nombre de votants..... 463

Sont élus:

MM. PICHERIT..... 458 voix  
LEMOINE..... 458  
FRÉDÉRIC GRATIEN..... 458  
GUÉDON..... 454

### CHAMBRE DE COMMERCE DE MAINE-ET-LOIRE.

(ELECTIONS DÉPARTEMENTALES.)

MM. BORDIER, président de la  
Chambre de Commerce... 459 voix  
CAMILLE RICHARD, conseil-  
ler général de Cholet.... 459  
DESIRE RICHOU, conseiller  
général d'Angers..... 459

Shating-Club. — Rendez-vous sur les  
fouilles, entre les octrois du Pont-Fouchar  
et de Saint-Florent.

L'ANNÉE 1879.

L'année 1879, dans laquelle nous allons entrer,  
correspond aux années :

6592 de la période julienne;  
2685 des Olympiades;  
2632 de la fondation de Rome;  
2626 de l'ère de Nabonassar;  
5639 de l'ère des Juifs;  
1879 de la naissance de Jésus-Christ;  
1295 de l'hégire des Turcs.

Les fêtes mobiles auront lieu :

La Septuagésime, le 9 février;  
Les Cendres, le 26 février;  
Les Rameaux, le 6 avril;  
Pâques, le 13 avril;  
Les Rogations, les 19, 20 et 21 mai;  
L'Ascension, le 22 mai;  
La Pentecôte, le 1<sup>er</sup> juin;  
La Trinité, le 8 juin;  
La Fête-Dieu, le 12 juin (renvoyée au dimanche  
suivant);

Le premier dimanche de l'Avent, le 30 novem-  
bre.

Enfin, les autres fêtes tomberont, savoir : la  
Saint-Jean le mardi, l'Assomption (fête du 15 août)  
le vendredi, la Toussaint le samedi, Noël le jeudi.

Eclipses. — Pendant l'année 1879, il y aura : 1<sup>e</sup>  
le 21 janvier, une éclipse annulaire de soleil, invi-  
sible en France; 2<sup>e</sup> le 19 juillet, de 7 heures 20 à  
11 heures 5 du matin, éclipse annulaire de soleil,  
visible en France; 3<sup>e</sup> le 28 décembre, de 2 heures  
à 7 heures 10 du soir, éclipse partielle de lune, en  
partie visible en France.

Parnay. — Vendredi soir, vers 14 heures,  
les époux Joubert, demeurant à Parnay, lais-  
sèrent seule dans sa chambre leur mère, la  
veuve Filmon, qui devait aller se coucher.

Quelle ne fut pas leur frayeur, le samedi  
matin, en entrant dans son logis, de trouver  
la malheureuse étendue sur le carreau au-  
près de sa cheminée et sans vie. Le feu avait  
pris à ses vêtements qui étaient complète-  
ment brûlés, et elle avait les chairs toutes  
carbonisées.

Il est probable que la femme Filmon se  
sera endormie auprès de son foyer et que,  
pendant son sommeil, le feu s'est communi-  
qué à ses jupons. Elle n'aura pu se faire en-  
tendre de ses enfants qui logeaient à une  
quinzaine de mètres d'elle, du côté opposé  
dans la cour.

La veuve Filmon était âgée de 62 ans.

ANGERS.

Jeudi soir, une violente explosion, occa-  
sionnée par une lampe à pétrole, a eu lieu  
chez les époux Joly, habitant à Angers la  
rue de la Chalouère.

Leur petit garçon, âgé de dix mois seule-  
ment, a été grièvement blessé et restera bor-  
gne.

TOURS.

Samedi matin, dit l'*Indépendant*, nous  
avons remarqué dans la rue Royale un traî-  
neau attelé d'un cheval. Ce genre de véhicule  
se voit rarement dans nos régions tempé-  
rées. Mais dans l'Est et surtout dans  
l'Alsace, où la neige couvre chaque année le  
sol pendant plusieurs semaines, ce mode de  
transport est des plus usités.

CHASSE AUX LOUPS.

On écrit de Lusignan à l'*Avenir de la  
Vienne*:

« Lundi dernier on a tué une belle louve  
à la Lande, près Lusignan, dans un petit  
bois d'un hectare et demi, dit *bois des Renar-  
dières*.

» Le matin on a vu rentrer deux loups  
dans ce petit bois, un mâle et une femelle.  
La neige qui couvrait le sol permettait de les  
cerner avec sûreté.

» Aussitôt MM. Bault et Oble de la Chau-  
melière, commune de Jazeneuil, ont donné  
l'éveil. Une battue a été organisée par eux,  
et M. Bault a tué la louve à 15 mètres, lui lo-  
geant une balle dans le cou.

» Cette louve pesait 35 kilogrammes. Sa  
peau a été portée chez M. Peignon.

» Malheureusement le mâle s'est sauvé en  
traversant une haie qu'on avait cru imprati-  
cable.

» Cette nuit, encore, le garde de nuit du  
chemin de fer l'a rencontré sur la voie. Il  
lui a présenté sa lanterne : mais le fauve n'a  
pas paru s'en inquiéter beaucoup. C'est un  
très-gros et très-vieux loup, qui peut causer  
beaucoup de dégâts, et il serait utile de faire  
des battues. »

### Faits divers.

Le brouillard et la neige. — Les effets du  
brouillard de vendredi, à Paris, ont été fort  
désagréables. Dans certains quartiers son  
opacité était telle qu'on se serait cru à Lon-  
dres et qu'on a dû allumer le gaz.

Dans beaucoup de magasins et d'adminis-  
trations publiques, il a fallu avoir recours à  
la lumière.

On avait placé sur toutes les voies ferrées  
des pétards sur les rails, par crainte que les  
mécaniciens ne pussent voir les signaux d'a-  
larmer.

Les tramways ne marchaient qu'au pas, et  
les bateaux à vapeur avaient cessé leur ser-  
vice.

Il serait à désirer que ces phénomènes  
météorologiques fussent signalés à l'avance.

On reçoit d'un grand nombre de points  
différents des détails fort curieux sur les ef-  
fets de l'amoncellement des neiges tant en  
France que dans les pays voisins.

Il y a quelques jours on annonçait que la  
garnison de Toulon avait été employée à dé-  
blayer les voies ferrées. Aujourd'hui c'est le  
tour de celle de Cherbourg. On ajoute que  
600 marins de la division de l'amiral Amet  
ont été mis à terre pour accélérer le tra-  
vail.

Deux compagnies du 45<sup>e</sup> de ligne sont par-  
ties de Laon pour rendre la voie de Tergnier  
praticable. Comme plusieurs trains étaient  
en détresse, on a dû réquisitionner égale-  
ment la garnison de la Fère.

Environ 230 hommes, officiers, sous-offi-  
ciers, caporaux et soldats, sont partis de  
Troyes pour déboucher la voie ferrée en-  
combrée par les neiges à Arcis et à Romilly,  
dans le département de l'Aube.

Le *Courrier du Centre* publie une lettre très-  
intéressante de Saint-Gille-les-Forêts, ar-  
rondissement de Châteauroux. On assure  
que les rassemblements de neige, nommés  
*congires*, dans le patois du pays, ont une  
épaisseur qui dépasse trois mètres. On a or-  
ganisé des battues pour détruire les loups  
qui se montrent par bandes dans le voi-  
sinage des maisons, mais, jusqu'à ce jour, ces  
chasses improvisées n'ont été fatales qu'aux  
renards.

Il était temps que les pluies signalées par  
le Bureau central vissent mettre un terme,  
au moins provisoire, à la rigueur de la sai-  
son dont souffre l'Italie septentrionale. On  
écrit de la Rivière de Gènes, au *Corriere mer-  
cantile*, qu'une grande partie des orangers a  
gelé, et qu'aux environs de la Spezia les oli-  
viers sont également endommagés.

Naturellement la Belgique n'a point été  
mieux traitée.

A Charleroi, les neiges se sont tellement  
accumulées que les enfants n'ont pas été à  
même de se rendre à l'école.

Les chemins de fer sont à si bon marché  
en Belgique que bon nombre de députés ha-  
bitent loin de Bruxelles et se rendent à la  
séance par les express arrivant vers deux  
heures. Ceux qui résident sur les lignes de  
Liège et de Thuin n'ont pu arriver jusqu'au  
palais législatif à cause de l'arrêt forcé  
qu'ont subi les trains.

Les journaux de Marseille annoncent que  
le débarquement des oranges a commencé.  
Tous les trains de marchandises de la ligne  
Paris-Lyon-Méditerranée, et de celle du Mi-  
di, transportent déjà par milliers des caisses  
remplies de ce fruit. Ces arrivages se conti-  
neront jusqu'en mars. Rien que pendant  
les fêtes du jour de l'an, on en évalue la  
vente à des millions de francs.

Chacun sait combien d'ordinaire, il faut em-  
ployer de tisanes, de pâtes et de sirops pour  
guérir un rhume, un catarrhe, une bronchite.  
Le nouveau traitement de ces maladies par les  
*capsules de goudron de Guyot* ne revient qu'à dix  
ou quinze centimes par jour. Prendre deux ou  
trois capsules à chaque repas, et le plus souvent  
le bien-être se fait sentir dès les premières  
doses.

Pour éviter les nombreuses imitations, exiger  
sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en  
trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

### Variétés.

ÉVÉNEMENTS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

Voici les grands événements qui ont eu  
lieu, à toutes les époques, pendant le mois  
de décembre :

— Le 1<sup>er</sup> décembre 1640, le Portugal secoue le  
joug de l'Espagne. La maison de Bragançe monte  
sur le trône.

— Le 2 décembre 1406, les femmes sont ap-  
pelées à succéder à la couronne d'Angleterre par un  
acte signé du roi Henri IV, des Seigneurs et du  
Parlement.

— Le 2 décembre 1804, Napoléon, empereur  
des Français et roi d'Italie, est sacré à Notre-  
Dame.

— Le 2 décembre 1805, bataille d'Austerlitz,  
gagnée par les Français. Les armées russe et autri-  
chienne sont presque entièrement détruites.

— Le 2 décembre 1851, coup d'Etat de Napo-  
léon III.

— Le 4 décembre 1808. — Soumission de Madrid.  
Les Français entrent dans la ville, dont le com-  
mandement est remis au général Béliard. — Des  
députations viennent complimenter Napoléon, et  
redemander le retour du roi Joseph, que leur haine  
et leur indignation avaient repoussé peu de temps  
auparavant.

— Le 4 décembre 1683, bataille de Tigrat, où  
le roi de Pologne défait les Turcs et les Tartares.

— 5 décembre 1607. — Création par Henri IV  
de l'office de grand-voyer de France. Sully l'exerce  
par lui-même ou par son fils. Les attributions de  
cet office reviennent un peu plus tard aux Trésor-  
iers généraux de France.

— Le 9 décembre 1810, l'île de France tombe  
au pouvoir des Anglais.

— Le 10 décembre 1508, ligue de Cambrai, où  
la destruction de la république vénitienne fut ar-  
rêtée. Ce projet n'eut aucun résultat.

— Le 12 décembre 1577, Henri III, pour arra-  
cher au duc de Guise l'autorité que lui donnait la  
Ligue, s'en déclare le chef.

— Le 14 décembre 1515, François 1<sup>er</sup> et le pape  
Léon X signent le fameux Concordat, œuvre du  
chancelier Duprat, qui abolit la pragmatique sanc-  
tion, et accorde au roi le droit de nommer les  
évêques du royaume.

— Le 17 décembre 1599, divorce d'Henri IV  
avec Marguerite de France, fille de Henri II.

— Le 22 décembre 1522, les Turcs enlèvent  
l'île des Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean-de-  
Jérusalem.

— Le 22 décembre 641, les Musulmans pren-  
nent Alexandrie. Omar brûle la bibliothèque des  
Ptolémées.

— Le 23 décembre 1588, Henri III fait assassi-  
ner le duc de Guise aux États de Blois.

— Le 25 décembre 496, Clovis reçoit le bap-  
tême.

— Le 25 décembre 800, rétablissement de l'em-

pire d'Occident, dans la personne de Charlemagne, couronné empereur à Rome, par le pape Léon III.

— Le 26 décembre 1633, Olivier Cromwell est déclaré Protecteur d'Angleterre.

— Le 27 décembre 1594, attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV.

— Le 29 décembre 1356, l'empereur Charles IV publie la Bulle d'or, qui était la principale base de la Constitution germanique.

— Ce mois a vu naître Jésus-Christ à Bethléem, l'an 799 de la fondation de Rome ;

Henri IV, le 13 décembre 1553, à Pau, en Béarn; Marie-Thérèse-Charlotte de France, fille de Louis XVI, le 19 décembre 1778 ;

Alexandre I<sup>er</sup>, empereur de Russie, le 23 décembre 1777 ;

Frédéric-Auguste, roi de Saxe, le 23 décembre 1750.

— Sont morts en décembre :

Le pape Léon X, un des plus illustres souverains du XVI<sup>e</sup> siècle ;

Le cardinal de Richelieu, ministre de Louis XIII ; François II, roi de France, époux de Marie Stuart ;

Le pape Clément VI ;

Thomas Corneille ;

Dancourt ;

Alexandre Farnèse, petit-fils du pape Paul III et grand capitaine ;

Ventzel, orfèvre, ciseleur et mathématicien, rival d'Albert Durer ;

Le cardinal Mazarin ;

Scaramouche, célèbre acteur de l'ancienne troupe italienne ;

Barthélemy d'Herbelot, le plus savant orientaliste de son temps ;

Le Grand Condé, à Fontainebleau ; son oraison funèbre est le chef-d'œuvre de Bossuet ;

Molé, célèbre comédien français ;

Charles XII, roi de Suède ;

Emmanuel, dit le Grand, roi de Portugal ;

Gellert, un des meilleurs poètes allemands ;

Prévêlle, un des plus grands acteurs comiques qui aient paru sur la scène française ;

Montfaucon, célèbre antiquaire ;

Sully, l'ami de Henri IV ;

Vasco de Gama, illustre navigateur portugais ;

Lamotte-Houdart, auteur d'*Inès de Castro* ;

Mabilion, un des plus savants religieux de la Congrégation de Saint-Maur ;

Saint François de Sales, évêque de Genève ;

Bayle, philosophe ;

Tournefort, botaniste ;

Saint Thomas de Cantorbéry, chancelier sous Henri II, roi d'Angleterre. Saint Thomas fut assassiné par ordre de ce prince, aux pieds de l'autel, pour avoir défendu contre ce monarque les immunités de l'Eglise ;

Borelli, philosophe et mathématicien ;

Marmontel, né à Bort (Corrèze), auteur de contes, de tragédies, d'opéras et du *Cours de littérature*.

C'est en décembre (1696) qu'eurent lieu la première représentation de *Joueur*, comédie de Regnard ; de *Britannicus*, tragédie de Racine (11 décembre 1670) ; d'*Alexandre*, autre tragédie du même auteur (12 décembre 1665).

(Extrait de *La Prime*.) Honoré ARNOUL.

## COURRIER LITTÉRAIRE.

Paris, le 19 décembre 1878.

Nous allons, amis lecteurs, recommencer cette année notre promenade à travers les livres préparés pour les étrennes 1879. Chez M. Victor Palmé, éditeur des Bollandistes, aujourd'hui directeur de la *Société générale de librairie catholique*, nous signalerons, d'abord, la beauté et la splendeur du *Christophe Colomb*, qu'il vient de publier, et dont les entourages ont été trouvés au moins égaux à ceux de *Notre-Dame-de-Lourdes*. L'art n'a rien produit d'aussi beau, aucune autre œuvre illustrée n'est comparable au volume de M. ROSELLY DE LORGUES.

Ce livre si plein de vérités, dans les magnificences de toutes ces pages, convient admirablement à toutes les classes des lecteurs.

L'enfance le feuillettera avec sa curiosité passionnée des beautés féeriques et des contrées merveilleuses ; la jeunesse avec cet enthousiasme fébrile pour les entreprises surhumaines et pour les gloires les plus incomparables ; l'âge mûr, avec son admiration plus réfléchie pour le courage persévérant et les conceptions sublimes ; les chré-

tiens de tous les âges, avec cette sympathie profonde pour cette grande foi et cette confiance invincible dans le Très-Haut, à laquelle a été promise la puissance de transporter les montagnes. Ce sera désormais le cadeau à la mode.

Après *Christophe Colomb*, le livre du R. P. CHAUVEAU, recteur du collège de Vaugirard, *Au service du Pape*, obtiendra tous les suffrages. C'est la biographie des anciens élèves des RR. PP. Jésuites tués à l'ennemi dans la dernière guerre ; magnifique série des plus beaux noms de France, à qui la Religion et la Patrie ont fait une auréole plus resplendissante encore. Le texte en est vraiment ému, et, quant aux illustrations, Castelli et Gusman y ont déployé tout leur grand art.

Cette année la maison Hachette ne publie pas moins de 32 volumes d'étrennes dans ses diverses Collections.

C'est d'abord une édition de grand luxe in-folio du *Roland furieux*, de l'Arioste, interprété par Gustave Doré, après les *Fables de Lafontaine*, après le *Don Quichotte*, de Cervantès, après la *Divine Comédie*, de Dante. Jamais Gustave Doré n'a montré une plus merveilleuse souplesse d'esprit et de génie ; jamais non plus sa pensée n'a été saisie et transmise avec une précision plus délicate. Reproduites par le procédé héliographique, un grand nombre des illustrations de *Roland furieux* sont, pour ainsi dire, autant d'autographes de l'artiste incomparable.

On n'a pas oublié les splendides albums géographiques : *La Promenade autour du monde*, du baron d'Hubner, *Rome* de M. Francis Wey, l'*Italie* de M. Gourdaul. Cette année, M. Gourdaul donne la première partie d'un ouvrage sur la *Suisse*, recueillant, avec cette vivacité spirituelle qui est comme le cachet de son talent, ici, l'impression d'un paysage, là, un trait de mœurs originale ou une légende, le tout luxueusement illustré de 450 magnifiques gravures sur bois.

Nous n'avons qu'à mentionner la dix-neuvième année du *Tour du monde* pour rappeler la plus belle collection de récits de voyages qui existe aujourd'hui dans le monde entier.

Nous devons aussi citer le quatrième volume de la *Nouvelle géographie universelle* de M. Elisée Reclus, que l'éminent géographe a achevé cette année. Nous pourrions dire que son quatrième chef-d'œuvre est consacré aux contrées nord-ouest de l'Europe septentrionale : Belgique, Hollande, Iles Britanniques, et qu'il fait dignement suite à l'Europe méridionale, à la France, à l'Europe centrale, ainsi qu'aux descriptions générales de la terre, à tout ce vaste ensemble d'études où l'auteur a mis comme la marque de sa puissante originalité ; ajoutez que, grâce à de magnifiques illustrations, cette œuvre savante a tout l'attrait d'un livre de fantaisie.

Maintenant bornons-nous à indiquer le premier volume de l'*Histoire de France* depuis 1789 jusqu'à 1848, par M. Guizot. Ce volume, qui comprend toute la Révolution française, et la première partie de l'Empire s'arrête à 1808 ; le premier volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, des origines de Rome à la troisième guerre punique, avec de nombreuses gravures d'après l'antique ; *A travers le continent mystérieux*, derniers voyages de M. Stanley, si considérables au point de vue géographique et si dramatiques ; *Mycènes*, contenant le tableau des découvertes archéologiques d'Henri Schliemann ; *Connais-toi toi-même*, par M. Louis Figuier, recueil fort intéressant de notions de physiologie mis à la portée des gens du monde et de la jeunesse.

Outre ces importants ouvrages, la maison Hachette a publié la 6<sup>e</sup> année du *Journal de la jeunesse*, recueil varié de lectures attrayantes, de nouvelles, de contes, de biographies, de récits d'aventures et de voyages, de causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, le tout mis à la portée de la jeunesse et destiné à l'instruire sans l'ennuyer, à éclairer son intelligence, à enrichir son imagination. Nous constatons avec plaisir, chaque année, les nouveaux succès obtenus par cette importante publication. Enfin disons que la *Bibliothèque des Merveilles* s'est enrichie de quatre nouveaux volumes, tandis que la *Bibliothèque rose* en compte sept de plus dans sa collection déjà si nombreuse. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de ces deux collections, elles sont aujourd'hui suffisamment connues de tous.

La librairie Plon fait paraître une magnifique édition de *Sahara et Johel*, par Eugène Fromentin, avec douze eaux-fortes, une héliogravure et quarante-cinq gravures d'après les principaux tableaux, dessins et croquis du maître. *Les Cœurs vaillants*, par Raoul de Navery, un attachant volume illustré par Flameng, Lix et Gilbert, et le bel album du *Génie civilisateur du catholicisme* dont le Saint-Père a accepté la dédicace et recommandé la propagation par un bref spécial.

Nous trouvons chez MM. Firmin-Didot : *Les Femmes dans la société chrétienne*, par M. Alphonse Dantier ; *l'Histoire abrégée des Beaux-Arts chez tous les peuples et à toutes les époques*, par M. Félix Clément ; les *Rues de Paris*, par M. Victor Fournel.

M. Alphonse Dantier voulant montrer l'influence de la femme chrétienne à toutes les époques, a fait choix d'un certain nombre de femmes dont il retrace la vie. Dans ces portraits d'inégale importance, mais d'égal intérêt, se détachent certaines figures comme les saintes reines Clotilde et Radegonde ; les impératrices Pulchérie et Eudoxie, la grande comtesse Mathilde ; sainte Catherine de Siéne, etc. M. Dantier a raconté les vies des héroïnes qui lui avait choisies en écrivain qui sait et qui croit, et l'on peut dire qu'il a élevé un véritable monument à l'honneur de la femme chrétienne. Une illustration d'un goût sévère parfaitement appropriée à la nature des livres, en augmente encore la valeur.

Nul n'était mieux préparé que M. Félix Clément pour écrire *l'Histoire des Beaux-Arts*, il l'a fait avec charme et compétence, sachant se limiter à la science sans tomber dans l'érudition qui n'allait pas à un ouvrage de cette nature. Son livre donne des notions suffisantes aussi bien pour l'histoire des beaux-arts que pour l'esthétique et il est abordable à tout lecteur quelque peu instruit.

M. Victor Fournel était désigné pour un ouvrage sur les rues de Paris ; il passe en revue les solennités nationales, les fêtes religieuses, les fêtes populaires, le carnaval, la basoche, les jongleurs, chanteurs et farceurs, en plein air, les cris du vieux Paris, etc. Dans chacun de ces chapitres on trouve de piquantes relations, des récits charmants qui rappellent les chroniques appréciées de l'auteur si versé dans l'histoire du vieux Paris.

Ces nouveaux ouvrages sont dignes de prendre place à côté des splendides volumes du bibliophile Jacob sur le moyen âge, la renaissance et le XVIII<sup>e</sup> siècle ; de la vie de *Jésus-Christ* de M. Louis Veullot, de *Jeanne d'Arc* de M. Vallon ; de la *Sainte Vierge* de M. l'abbé Mayard, etc.

B. DES H.

## MUSÉE DES FAMILLES.

Lorsque, par un rapport officiel du Conservateur de la Bibliothèque nationale, il est déclaré que le *Musée des Familles* (1) est de toutes les Revues celle qui est le plus demandée des lecteurs ;

Lorsque les chefs militaires disent au ministre de la guerre que l'ouvrage le plus recherché des Bibliothèques de régiments est le *Musée des familles* ;

Quand, depuis quarante-six ans, le ministre de l'instruction publique et la Ville de Paris le donnent à leurs élèves ;

Et que, depuis quarante-six ans, il est l'hôte et l'ami de tous les foyers ;

Une telle œuvre, une publication ainsi honorée, n'a pas besoin qu'on la recommande ; son succès, sa réputation européenne, parlent pour elle.

Le *Musée* est, par excellence, le livre des familles ; jeunes et vieux, la mère, la jeune fille, y trouvent amusement, instruction et bons conseils ; c'est une corbeille où les fleurs se mêlent aux fruits ; l'excellence des illustrations à la richesse variée des textes.

Les *Modes vraies* (2). — 29<sup>e</sup> année — qui peuvent se prendre séparément, mais qui sont comme un annexe du *Musée*, n'obtiennent pas un moindre succès ; c'est le manuel de la mère de famille qui recherche l'économie et le bon goût, de la jeune femme qui

(1) Rue Saint-Roch, 29, à Paris, 7 fr. ; Départements, 8 fr. 50.

(2) Rue Saint-Roch, 29, Paris, 7 francs ; Départements, 8 fr. 50. Les deux journaux réunis : Paris, 13 francs ; Départements, franco, 16 francs.

veut être mise à la mode avec décence. Patrons de grandeur naturelle, gravures de modes et tapisseries coloriées, musique, travaux de toute sorte. Les *Modes vraies* éprouvent cette année d'importantes améliorations qui accroîtront encore la vogue dont elles jouissent  
J. DE L'ÉTANG.

## Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 23 décembre 1878.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Avec le concours de M. E. CHAVANNES

## UNE CAUSE CÉLÈBRE

Pièce nouvelle en 6 actes, dont un prologue, par MM. d'Ennery et Cormon.

M. CHAVANNES remplira le rôle de Jean Renaud.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/4.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de la haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescier de Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N<sup>o</sup> 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire, j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal ; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre *Farine de Santé*. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescier est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre ; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescier, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescier chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAUD ; BÉSSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANSON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épicières. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 DÉCEMBRE 1878.											
Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse			Baisse.		
3 % amortissable	76	30									
4 1/2 %	79	65									
5 %	107	40									
Obligations du Trésor, t. payé.	111	75									
Dép. de la Seine, emprunt 1857	508	50									
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	50									
1865, 4 %	528	50									
1869, 3 %	414	50									
1871, 3 %	400										
1875, 4 %	540										
1876, 4 %	511										
Banque de France	3195										
Comptoir d'escompte	750										
Credit agricole, 300 f. p.	460										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> décembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.			
6 — 15 — — — — —			
8 — 56 — — — — —			
1 — 25 — — — — —			
4 — 10 — — — — —			
7 — 15 — — — — —			
10 — 37 — — — — —			

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.			
8 — 21 — — — — —			
9 — 40 — — — — —			
12 — 40 — — — — —			
4 — 44 — — — — —			
10 — 38 — — — — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

**BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH. 46<sup>e</sup> ANNÉE 1879** Abonnement annuel, commençant en janvier. — **MUSÉE SEUL** : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. **MUSÉE et MODÈS réunis** : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

# MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. **NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable.** Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente. **Collection** : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42; Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

## MODÈS VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE 29<sup>e</sup> ANNÉE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux; Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50, avec le **MUSÉE**, 13 francs et 16 francs.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**  
Pour 3, 6 ou 9 ans, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1880,  
**DU DROIT DE PÊCHE**  
SUR LE THOUET,  
Depuis son embouchure jusqu'à l'embouchure du canal de la Dive.  
L'adjudication aura lieu le samedi 4 janvier 1879, à midi.  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER.  
S'adresser, pour renseignements, au notaire. (667)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

**A VENDRE**  
**LA FERME**  
**DE CHAMPCOURBET**  
Commune de Saint-Lambert-des-Levés,  
D'une contenance de 14 hectares 51 ares 49 centiares.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, et, le samedi, à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, en l'étude du notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

**A VENDRE**  
**LA FERME DE PANVIGNE**  
Commune de Villebriant,  
Exploitée par les époux Delaunay, d'une contenance de 3 hectares.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER ou à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil.

**A VENDRE**  
**BEAU CHEVAL**  
Excellent sous tous les rapports.  
S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

**A VENDRE**  
**VIN ROUGE**  
Récoltes 1877 et 1878.  
S'adresser à M. PORTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

**AVIS AUX MÉNAGES**  
Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve BARTHÈS, propriétaire à Béziers (Hérault). (366)

**BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT**  
(Société anonyme)  
Capital : 10,000,000 de francs

**ÉMISSION**  
de 10,000 Actions de 500 francs  
ON VERSE :

En souscrivant... 125 fr.  
A la répartition... 125 »

Le surplus ne sera appelé qu'au fur et à mesure des besoins de la Société. Aucun appel de fonds ne dépassera 125 francs.  
Il sera annoncé au moins un mois d'avance.

Cet établissement de crédit a fonctionné pendant 5 ans, sous forme de Société de participation, avant d'être constitué en Société anonyme.  
Il a donné, pendant ce laps de 5 ans, un revenu moyen de 15 0/0 par année. Depuis sa constitution en Société anonyme, il a distribué :

Pour les exercices  
1875 10 » 0/0 | 1877 15 » 0/0  
1876 12 1/2 0/0 | 1878 16 1/2 0/0

**LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE**  
du 20 Décembre au 5 Janvier 1879  
A Paris : Au Siège social, 7, rue Lafayette.

En Province. — Dans les Succursales de la **BANQUE GÉNÉRALE DE CRÉDIT**.  
La Société se réserve le droit de répartition des actions souscrites.  
Les souscriptions d'actions libérées seront admises de préférence.

Le journal le **MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE** du 22 décembre, contenant tous renseignements sur l'émission, sera envoyé franco sur demande. (655)

**OFFRE D'AGENCE**  
Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (353)

**ÉCONOMIE COMPLÈTE**

Vente à Crédit  
**100,000 MONTRES**  
de Genève  
Garanties 5 années  
Envoi free à toute personne qui en fera la demande afin de l'acquiescer. — Tous les genres de montres avec anneaux or et argent, conditions de vente et d'expédition. — Adresser les mandats à M. HUGUET aîné, 9, av. des Capucins, Paris

**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER LA VÉRITABLE MARQUE

50, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER  
Adoptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**VÉRITABLES CAPSULES**  
**RICORD**  
FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

**CHLOROSE, ANÉMIE**  
**PILULES ET SIROP FAVROT**  
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS  
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

**CONSTIPATION ET MIGRAINE**  
**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**  
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.  
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**  
Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.  
Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

**VENTE A LA CRIÉE**  
**TOUS LES JOURS.**

**POISSON DE MER.** — Grande quantité  
**d'HUITRES FRAICHES d'Arcachon.**

**HUITRES de Vannes, premier choix.** —  
Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878.  
Au comptant, plus 5 0/0. (670)

**ALMANACH**  
DU  
**MAGASIN PITTORESQUE**  
Pour 1879

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le **MAGASIN PITTORESQUE**.

**PRIX**, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1879 :  
Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du **Magasin pittoresque**.  
Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.

**Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.**

**LES MODÈS PARISIENNES**  
Bureaux : 23, rue de Verneuil, Paris.

Les **Modes Parisiennes** sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux **Modes Parisiennes** de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

**PRIX D'ABONNEMENT**

PREMIÈRE ÉDITION	DEUXIÈME ÉDITION
COMPRENANT	COMPRENANT
1 <sup>o</sup> Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;	1 <sup>o</sup> Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition;
2 <sup>o</sup> Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.	2 <sup>o</sup> Chaque mois, la double planche de Patrons;
	3 <sup>o</sup> Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorée et imprimée sur papier de luxe.
UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.	UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des **MODÈS PARISIENNES**, 2, rue de Lille, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.